



Lulu l'intello et Vantarman

La Ligue des familles existe depuis 1921. Et, dans le rôle d'éducation permanente qui lui est dévolu, elle s'est toujours appropriée la question des médias.

Avec l'arrivée de la TV, une attitude critique (sans diabolisation) a été proposée : développement d'un comportement actif des jeunes et prise de responsabilité des adultes quant aux contenus. Encore aujourd'hui, chaque semaine la grille TV est proposée comme nulle part ailleurs ...

Ex : Ligueur 44/2003

S'approprier les nouvelles technologies est une question plus complexe ! En effet, créer du sens via un ordinateur demande :

- une maîtrise technique dont le seuil minimum n'est pas (forcément) acquis intuitivement et qui sous entend une connaissance basique de l'écriture et de la lecture, du français et du jargon particulier (spam, pop-up, ...)
- un éveil critique « anticipatif »
- la construction d'une démarche active qui permettra de donner du sens via la création de contenus

De ce fait, par peur, incompréhension, méconnaissance, angoisse financière¹, les parents démissionnent ou freinent l'accès aux nouvelles technologies. Les parents risquent de se désinvestir de leur rôle éducatif. Et ... d'être rapidement dépassés par leurs enfants ! Alors que la présence d'enfants est un moteur favorisant l'équipement des ménages.

Quelques chiffres qui le confirment :

la Belgique se fait tirer l'oreille quant à la pénétration de l'Internet dans les ménages

² : 2001 : UE 15 = **38 %** ⇔ Belgique = **36%** (peloton de queue avec la Grèce, Espagne, France et Italie). Alors que nous sommes, paradoxalement, bien placés en ce qui concerne l'**Internet dans les écoles** ³ - nombre d'ordinateurs pour 100 élèves (pas forcément connectés !)

99-2001 : UE 15 = **7 %** (primaire) et **11 %** (secondaire). Les chiffres du Danemark faisant grimper artificiellement la moyenne de l'UE (respectivement 23 % et 67%) ⇔ Belgique = **9 %** (primaire) et **12 %** (secondaire).

Pour renforcer ceci, une étude récente du CRIOC stipule que, en Belgique, **27%** des jeunes de 15 ans savent utiliser un ordinateur, **49%** des jeunes de 17 ans et **72%** des jeunes de 19 ans. Il est donc grand temps pour les éducateurs (parents, enseignants) d'investir la matière !

Que proposer à la Ligue des Familles ?

La Ligue est un éditeur :

- ⇒ sortie en 2004 du livre « **Internet, expliqué aux parents** » (co-édition Luc Pire)
- ⇒ reconstruction d'un **CPL « informatique »** destiné aux publics des enfants (et professeurs) de 11 à 18 ans (co-édition De Boeck)
- ⇒ rubrique « multimedia » récurrente dans le Ligueur
- ⇒ soutien de contenus sur un portail : www.liguedesfamilles.be

¹ L'enchère technologique imposée par les fournisseurs devient contraire à l'intérêt des usagers. Le prix moyen de l'équipement d'un ménage ne chute pas même si la pénétration augmente.

² Source personnes de 15 ans et +, ménage avec raccordement téléphonique : Commission européenne

³ Source : Commission européenne

la Ligue des Familles est un mouvement d'éducation permanente :

Travail dans les milieux **défavorisés** (pas notre public premier !) :

- ⇒ école Alpha (immigrés, demandeurs asile) et Santé (éducateurs de quartier – 2 ans).
- ⇒ agréée PMTIC et modules donnés dans nos centres de formations

Travail dans les milieux **favorisés** (grand désarroi):

- ⇒ 2003 : 6 centres en Wallonie (Mouscron, Mons, Tournai, Incourt, La Louvière, Arlon) + 1 Bruxelles / 2004 : 6 autres
 - ⇒ transmission des savoirs de parents à parents
 - ⇒ appropriation des contenus par les exemples concrets : partir du vécu, des besoins formulés
 - ⇒ public très féminin
 - ⇒ public important de personnes âgées qui a peu de vision directe de l'utilité de l'Internet mais bien une curiosité intellectuelle. Cette démarche leur permet également de retisser le lien social (co-voiturage, courriel pour enfants à l'étranger, ...)
- ⇒ après l'appropriation de l'outil, on y favorise la réflexion et l'éveil critique via les formations Educaunet
- ⇒ pas encore de démarche de création de projets « collaboratifs », ni de création de contenus. Juste la création d'un syllabus commun (version papier !) issus des sessions de formations de base des bénévoles. On commence donc à ... faire des vaguelettes...

Si l'Internet peut devenir un espace social, socialisant et structurant pour l'individu, il peut aussi rapidement devenir une **source d'ennuis et de stress** pour les parents, responsables de leurs mineurs. Mes collègues (Child Focus) et nous même avons assez de témoignages dans ce sens !

Pour enrayer le phénomène, il faut une combinaison de mesures **techniques, juridiques et humaines**. En Belgique, il n'existe pas de loi spécifique protégeant les mineurs.

En janvier 2003, l'Observatoire des Droits de l'Internet, saisi par le ministre de l'économie, a remis un avis recommandant de développer des moyens **juridiques et techniques** ⁴:

- une gestion des noms de domaines ayant une extension spécifique qui s'engagent à respecter les enfants et leurs droits
- la sanction des sites belges ne respectant pas l'intégrité des mineurs (confiscation de l'extension « .be »)
- l'encadrement de la publicité en ligne visant les mineurs d'âge en concertation avec le secteur de la publicité
- l'utilisation plus importante des systèmes de filtrage tout en reconnaissant la limite de leur efficacité (ex : rouler en vélo avec un casque peut créer un faux sentiment de sécurité)
- la création de campagne de sensibilisation à l'utilisation sécurisée, visant les jeunes, les parents et les fournisseurs
- la création de « tiers de confiance » qui évalueraient une classification des contenus et une attribution de code « adultes » à certains sites

Et le **côté humain** dans tout cela ?

L'accompagnement parental est **un élément clé** dans les bénéfices scolaires et sociaux à tirer du réseau. Il permet de percoler durablement, d'installer les réflexes à long terme. Il est déterminant pour favoriser une appropriation citoyenne par les enfants. Les parents doivent rester **des guides et des accompagnateurs** vis-à-vis des enfants sans oublier la richesse que peut leur apporter la mutualisation des savoirs parents<>enfants pour donner du sens sans se limiter à acquérir les réflexes techniques !

Histoire : lulu l'intello et vantarman.

N. Slegers – 05/12/2003 – Colloque de L'ISSOC « Internet et les familles ».

⁴ Source : Avis N°1 relatif à la protection des mineurs sur l'Internet.